

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI, TENUE LE
LUNDI 2 FÉVRIER 2026 À 19h00 AU CENTRE POLYVALENT
SITUÉ AU 103 RUE LEBLANC.**

Sont présent(e)s :

M. Étienne Lévesque	Maire
Mme Rébecca Garon-Beaulieu, conseillère	siège n° : 1
M. Rock Lévesque, conseiller	siège n° : 2
M. Stéphane Deschênes, conseiller	siège n° : 3
M. Martin Lavoie, conseiller :	siège n° : 5
M. Gabriel Clermont, conseiller :	siège n° : 6
M. Frédérick Lee, directeur général et greffier-trésorier	

Absent :

M. Michel Chénier, conseiller :	siège n° : 4
---------------------------------	--------------

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

Aucune personne assiste à la séance.

Ordre du jour

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 6.2. Dépôt des états financiers internes de janvier 2026
 - 6.3. Nomination à la direction générale
 - 6.4. Nouveau signataire autorisé auprès de l'institution bancaire
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Autorisation de paiement à Protection incendie CFS Itée
8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 8.1. Demande au PPA-CE
9. HYGIÈNE DU MILIEU
Pas de point à traiter
10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 10.1. Demande de commandite pour le défi OSEntreprendre
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 11.1. Adoption du règlement #340-25 citant en immeuble patrimonial l'église de Saint-Gabriel-de-Rimouski sise au 350 rue Principale
- 11.2. Demande de dérogation mineure numéro DM2025-03 pour le 21 rue des Cèdres
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES
14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

26-02-013 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Lévesque,

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Deschenes

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-014 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2026

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR Rock Lévesque

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1- COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Ensemble du conseil :

M. Étienne Lévesque : Maire
. Règlement des élus : partage des salaires des élus
. RPF : usine en réparation;
. PPA-CE : demande à venir;
. Réforme électorale en cours.

Mme Rébecca Garon-Beaulieu, conseillère : siège n° : 1
. Il y a beaucoup de loisirs qui débutent, voir la page facebook, et le brin de nouvelles.

M. Rock Lévesque, conseiller : siège n° : 2
. Rue Leblanc et Harvey : Leblanc travaux à venir
. Harvey : subvention PPA-CÉ.
. Analyse sur le déneigement MTQ : encore à étudier les coûts.

M. Stéphane Deschênes, conseiller : siège n° : 3
RH : processus embauche DG terminé

M. Michel Chénier, conseiller : siège n° : 4
. Absent

M. Martin Lavoie, conseiller :

siège n° : 5

Fait une visite à St-André pour rencontre l'OSBL qui s'occupe de la gestion du guichet automatique.

. Première rencontre avec le CCU;

. Promotion : embellissement du village.

M. Gabriel Clermont, conseiller :

siège n° : 6

. Comité de sélection recrutement DG;

. Rencontre plan climat

5- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

TREMBSL : invite les élus de la municipalité au Rendez-vous des élu-es du Bas-Saint-Laurent le 24 avril 2026 à Rivière-du-Loup;

26-02-015

6.1- LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 31 janvier 2026 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Gabriel Clermont

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 31 janvier 2026 qui se résume comme suit et d'en autoriser le paiement :

Chèques #25802 à 25817	16 954.23\$
Dépôt direct # 501125 à 501146	98 335.14\$
Prélèvements #4319 à 4323	1 869.88\$
Salaires employés (28/12 au 17/01)	32 366.36\$
Salaires élus (jan)	3 037.16\$
Total	152 562.77\$

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-016

6.2- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIER DE JANVIER 2026

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 janvier 2026 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Rebbeca Garon Beaulieu

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires pour janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-017

6.3 - NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

ATTENDU l'appel de candidatures pour le poste de direction générale, greffier et trésorier qui s'est déroulé fin 2025 et début 2026 ;

ATTENDU QUE les recommandations du comité de sélection se sont unanimement tournées vers un candidat;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Rock Lévesque

QUE le conseil municipal nomme monsieur Louis-George Lévesque à titre de directeur général et greffier trésorier et que l'entrée en fonction soit le 3 février 2026;

QUE les conditions d'embauche de monsieur Lévesque soient en fonction d'un contrat de travail à venir entre lui et la municipalité;

QUE monsieur Étienne Lévesque maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski le contrat de travail de monsieur Louis-George Lévesque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-018

6.4 - NOUVEAU SIGNATAIRE AUTORISÉ AUPRÈS DE L'INSTITUTION BANCAIRE

ATTENDU QUE les opérations administratives de la municipalité nécessitent de réaliser des paiements, d'encaisser des comptes de taxes et d'effectuer le paiement des salaires et autres cotisations;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Gabriel Clermont

DE nommer Monsieur Louis-George Lévesque directeur général à titre de cosignataires des effets bancaires de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski auprès de la Caisse Desjardins de Neigette et Mitis-Ouest ainsi que pour Desjardins Affaires;

DE nommer Monsieur Louis-George Lévesque à titre d'administrateur principal de l'outil « ACCES D'AFFAIRES » auprès de Desjardins;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-019 **7.1 – AUTORISATION DE PAIEMENT À PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE**

ATTENDU QUE les équipements de protection incendie « bunker » possède des dates de péremption et que certains du département incendie ont atteint leur fin de vie utile;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Lavoie

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte de payer la facture #0148988 à Protection incendie CFS ltée au montant de 11 819.96\$ taxes incluses;

QUE cette charge soit imputée au compte 02-22000-650 (vêtements, chaussures et acc.).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-020 **8.1 – DEMANDE AU PPA-CE**

ATTENDU QUE les rues Leblanc et Harvey ont le même âge, mais que les exigences du programme TECQ orientent des travaux sur la rue Leblanc à court terme;

ATTENDU QUE des travaux d'asphaltage temporaire sur la rue Harvey et de rechargement sur le premier tronçon de la Route des Rangs du Nord sont nécessaires afin de garantir la sécurité des utilisateurs;

ATTENDU QUE la rue Harvey et la Route des Rangs du Nord desservent un nombre élevé de citoyens de ces secteurs, mais aussi du secteur du Mont-Comi;

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Deschenes

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande au député de Matane-Matapédia monsieur Pascal Bérubé une aide financière au montant de 50 000\$ pour des travaux d'asphaltage temporaire sur la rue Harvey et de rechargement sur le premier tronçon de la Route des Rangs du Nord via le programme PPA-CE 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-021 **10.1 - DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE DÉFI OSENTREPRENDRE**

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Lavoie

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski octroie une commandite de 50.00\$ au défi OSEntreprendre du Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-022

11.1 - ADOPTION DU RÈGLEMENT #340-25 CITANT EN IMMEUBLE PATRIMONIAL L'ÉGLISE DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI SISE AU 350 RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE le 17 novembre 2025 un avis de motion a été donné concernant le règlement # 340-25 citant en immeuble patrimonial l'Église de Saint-Gabriel-de-Rimouski sise au 350 rue Principale;

ATTENDU QUE lors de cette même séance le dépôt du projet de règlement a été donné ;

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Deschênes

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski adopte le règlement # 340-25 citant en immeuble patrimonial l'Église de Saint-Gabriel-de-Rimouski sise au 350 rue Principale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-023

11.2 – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO DM2025-03 POUR LE 21 RUE DES CÈDRES

Remis à une séance ultérieure.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

13- VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES

13.1 Motion de félicitations à Frédérick Lee

Le conseil adresse une motion de félicitations à monsieur Frédérick Lee pour ses 6 années comme directeur général greffier trésorier au sein de la municipalité.

26-02-024

14- CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Lavoie

DE lever l'assemblée il est 19H22.

Étienne Lévesque
Maire

Frédérick Lee
Directeur général et greffier-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Étienne Lévesque
Maire